

UNIVERSITE DE MONASTIR  
FACULTE DE PHARMACIE DE MONASTIR



**NOTE AUX RESIDENTS PHI INSCRITS AU MASTERE  
« DEVELOPPEMENT DES MEDICAMENTS »  
(PROMOTION 2021/2022)**

Il est porté à la connaissance des résidents de la filière PHI inscrits au mastère « Développement des médicaments » et non encore titulaires du diplôme national de docteur en pharmacie, qu'une **prolongation de délai jusqu'au 15 juin 2022** leur a été accordée, afin de leur permettre de soutenir leur thèse d'exercice.

En cas de dépassement de ce délai, le résident sera éliminé du mastère et aucune dérogation ne serait possible.

**Pour la commission du mastère  
Pr Ag Donia Ghedira**